31/03/2021

Fonds de droit français

GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE

RAPPORT ANNUEL

Groupama ASSET MANAGEMENT

Gestionnaire Activement Responsable

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC 3

2. Changements intéressant l'OPC 4

3. Rapport de gestion 5

4. Informations réglementaires 8

5. Certification du commissaire aux comptes 15

6. Comptes de l'exercice 21

7. Annexe(s) 49

Caractéristiques de l'OPC (suite) 50

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE

Part R, C - Code ISIN : FR0013269719

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Obligations et autres titres de créance internationaux "

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Barclays Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

Indicateur de référence : Barclays Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le processus d'investissement associe :

- l'allocation pays et le directionnel taux.
- la sélection de titres : le portefeuille est optimisé en termes de sélection émetteurs et de titres.
- la diversification du portefeuille au travers des dérivés de taux d'inflation, d'obligations nominales, des devises et d'obligations émises par des pays hors de l'indice de référence en devises locales ou en devises fortes.

L'actif de l'OPCVM est composé d'obligations indexées sur l'inflation pour 50% minimum de l'actif net.

L'OPCVM est investi à hauteur de 75% minimum de l'actif net en titres issus d'émetteurs souverains ou d'organismes quasi gouvernementaux (garantie explicite de l'Etat) bénéficiant d'une notation Investment Grade (titres présentant une notation supérieure ou égale à BBB- selon l'échelle de l'agence Standard & Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion).
La part des titres privés représente au maximum 25% de l'actif net.
Le total des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) ne pourra pas excéder 25 % de l'actif net.

La fourchette de sensibilité se situe entre 5 et 15.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques de taux, de crédit et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, procéder à des opérations de d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, → A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible → rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVMn'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation ou défaillance de la qualité de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre. L'investissement dans des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) dont la notation est basse augmente davantage ce risque.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

05 juin 2020

- Mise à jour de leurs frais courants au 31 mars 2020.

19 novembre 2020

- Mise à jour du paragraphe sur les TRS : précision du niveau de TRS maximum et attendu en pourcentage de l'actif net.
- Ajout d'une mention sur l'utilisation de la dérogation prévue à l'article R214-21, IV, 1° du Code Monétaire et Financier sur les titres garantis.

11 février 2021

- Mise à jour des performances au 31 décembre 2020.

10 mars 2021

- Mise à jour règlementaire Disclosure ou SFDR (règlement (EU) 2019/2088.
  (**fonds ouverts catégorisation « article 6 »**)

3. RAPPORT DE GESTION

Marché des taux :

Après une fin d'année 2019 constructive et offrant une plus grande visibilité sur le Brexit et la guerre commerciale entre la Chine et les Etats Unis, le début de l'année 2020 a été marqué par l'émergence d'une pandémie meurtrière en provenance de Chine. L'OMC a tiré le signal d'alarme et le pays a été quasiment coupé du monde fin janvier. Mais dès février, c'est l'ensemble du monde qui a basculé. Ainsi, une violente tempête a succédé à la douce brise optimiste qui nous berçait depuis quelques temps. Si, l'épidémie de coronavirus semblait circonscrite à la Chine, l'extension de celle-ci à l'Italie a mis le feu aux poudres déclenchant une forte remontée de l'aversion pour le risque fin février. La correction a été brutale, engendrant un retrait important des actifs obligataires à risque telles que les obligations spéculatives, les émissions subordonnées et hybrides ou encore les points morts d'inflation. Ces derniers pricent désormais un risque de récession prolongée de part et d'autre de l'Atlantique. De façon habituelle, les investisseurs se sont reportés sur les actifs défensifs à l'image des taux souverains cœurs (US, Allemagne) accompagnant les actions des banques centrales qui ont été massives en mars. La Réserve Fédérale a ainsi annoncé des mesures quasi illimitées pour lutter contre la crise et a abaissé ses taux directeurs de 1 point, le 15 mars. La Banque centrale européenne de son côté, malgré quelques erreurs dans sa communication, a apaisé les marchés avec près de mille milliards d'euros d'achats d'actifs prévus cette année au sein de son programme « Pandemic Emergency Purchase Programme » (PEPP) et semble disposée à faire sauter les limites qu'elle s'était elle-même imposé sur les quantités d'actifs qu'elle peut acheter d'un même pays. Le dernier trimestre a vu la situation sanitaire se dégrader mais avec un espoir avec la mise au point de plusieurs vaccins contre la Covid 19. Cela n'a pas empêcher des mesures de re confinement se multiplier conduisant les États à remettre en place des aides budgétaires à l'instar du gouvernement français qui a l'intention d'injecter 15 milliards d'euros. L'atténuation des facteurs de risque a permis de poursuivre le rebond des actifs risqués en fin d'année, qu'il s'agisse des marchés d'actions ou de crédit. La BCE a acté l'augmentation de 500 milliards d'euro du PEPP et prolonge de 12 mois les TLTRO en assouplissant encore leurs conditions La FED a elle annoncé qu'elle continuera à acheter au moins 120 milliards de dollars de dettes par mois.

Les élections américaines ont également animé le marché surtout après la défaite du président sortant qui a refusé les résultats des suffrages. Enfin, le Brexit tient enfin son cadre légal avec un arrangement négocié à la dernière minute qui aura au moins le mérite d'éviter un blocage complet des échanges, à défaut d'être gagnant/gagnant. En conséquence, les rendements se sont stabilisés à des niveaux bas, et devraient rester encore sur des niveaux bas.

Q1 2020 :

Le début de l'année 2021 aura été rythmé par les attentes et les déceptions de retour à la normale de l'économie mondiale. La vaccination de masse a en effet débuté, charriant la promesse d'un retour à de jours meilleurs ou tout du moins, à une certaine forme de normalité ; de l'autre côté, des variants plus contagieux et potentiellement plus mortels ont poussé le monde à se confiner de nouveau. Dans cet environnement, les marchés ont alterné confiance, et doute. Confiance en début d'année avec des spéculateurs qui anticipaient déjà un changement de braquet de la Fed, envoyant les taux longs à des plus hauts depuis mars 2020, convaincus que les privations des derniers mois allaient se transformer en nouvelles années folles. La prise du sénat ensuite par les démocrates a donné les coudées franches à l'administration de M. Biden, ce dernier proposant un plan de relance de près de 10% du PIB qu'il fera suivre d'un plan de d'infrastructure d'ambition équivalente sur 8 ans. En Europe le plan de relance met du temps à être voté par les différents parlements, obligeant les états souverains à compenser le déficit de financement par une augmentation des émissions de dettes. D'autant que les différents re confinements ont pesé sur la reprise du premier trimestre. Pour autant le programme de vaccination semble avoir trouvé son rythme de croisière et le marché anticipe une reprise forte sur le reste de l'année 2021 dans la zone.
Les banques centrales tiennent quant à elles leur cap, attestant une à une que la reprise en cours n'était pas encore au niveau de solidité souhaité pour envisager un changement de politique monétaire. Il se pourrait donc que le marché continue de les tester, à l'image du 1er trimestre 2021 où l'on a vu les taux directeurs des principales économies mondiales entamer un fort rebond.

Entre Mars 2020 et Mars 2021, Les taux 10 ans ont monté dans toutes les zones, le taux 10 ans américains a monté de 0.69% à 1.73%, celui du 10 ans allemand de -0.45% à -0.30%. Le spread USA/ Allemagne s'est ainsi écarté de 89 bps. Les spreads périphériques contre Allemagne ont continué leur mouvement de resserrement notamment de -101 bps pour l'Italie grâce au soutien des achats de la BCE et la recherche de rendement des investisseurs.

Les break-even inflations ont quant à eux augmenté également entre Mars 2020 et Mars 2021, effaçant les risques de déflation grâce aux mesures de soutien fortes des gouvernements et aux politiques accommodantes mises en place par

les banques centrales. Le 5 ans dans 5 ans européen passe de 0.95% à 1.54% en un an, Le 5 ans dans 5 ans américain de 1.69% à 2.43% et Le 5 ans dans 5 ans anglais de 3.5% à 3.8% en un an.

AVRIL 2020 :

Nous avons au cours du mois augmenté la duration en partie vers les pays périphériques et le UK nous avons couvert la duration pan européenne via un short taux US. Nous restons surpondérés sur le Canada, la Nouvelle Zélande et le Japon. Nous avons neutralisé le short BEI en étant désormais neutres.

MAI 2020 :

Au cours du mois, nous sommes passés à surpondérer les points morts d'inflation US et EUR, augmenté la duration et avons renforcé l'exposition aux pays à spread et au UK au détriment de l'Allemagne, des US et marginalement de la France.

JUIN 2020 :

Nous avons augmenté la duration sur les pays périphériques et réduit le short allemand au détriment du UK. Nous avons également augmenté le short taux sur les US en fin de mois.

JUILLET 2020 :

Nous avons augmenté la duration en particulier sur les taux cores 'US et Allemagne' puisque nous étions très exposés aux taux réels périphériques.

AOUT 2020 :

Le 10 ans Allemand s'établit à -0.40 (vs-0.52% en juillet) et le 10 ans US à 0.70% (vs 0.53%). Les spreads périphériques se sont resserrés en aout, le spread Italie/Allemagne clôturant à 149bps (-5bps sur le mois). Nous avons réduit de moitié la surpondération aux taux, en particulier via les pays cœurs et réduit l'exposition à l'inflation européenne en prévision des chiffres pour le mois d'aout.

SEPTEMBRE 2020 :

Nous avons réduit l'exposition à l'Italie et celle aux points morts d'inflation européens. Nous avons augmenté l'exposition au Royaume-Uni, à la France ainsi qu'aux points morts américains.

OCTOBRE 2020 :

Nous avons réduit le risque périphérique et celui de duration sur le mois et profité de l'attractivité des points morts d'inflation européens.

NOVEMBRE 2020 :

Nous avons opéré peu de changements ce mois-ci, maintenant les allocations qui se sont avérées pertinentes au cours du mois.

DECEMBRE 2020 :

Sur le mois, la duration a été réduite en particulier via l'Italie tout en maintenant l'équilibre du portefeuille au resserrement des spreads et à un long point d'inflation.

JANVIER 2021 :

Sur le mois, nous avons réduit la duration via l'Italie et les US, réexposé le portefeuille aux points morts européens.

FEVRIER 2021 :

Le portefeuille a bénéficié de son allocation pays, tant à l'international qu'au sein de la zone euro et de la réduction de sa duration en cours de mois. La pentification des courbes sur le segment 2-10 ans à en revanche atténué sa performance.

MARS 2021 :

Le portefeuille a maintenu son positionnement du mois de février.

Performance du fonds GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE :

Sur la période, la valeur liquidative des parts I-CD est passée de 1494.8 EUR au 31/03/20 à 1569.87 EUR au 31/03/2021, la performance du fonds GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE-I *s'établit à +5.44% contre +5.20% pour l'indice de référence.*
Sur la période, la valeur liquidative des parts M est passée de 152.7 EUR au 31/03/20 à 161.32 EUR au 31/03/2021, la performance du fonds GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE-M *s'établit à +5.65% contre +5.20% pour l'indice de référence.*
Sur la période, la valeur liquidative des parts N est passée de 709.98 EUR au 31/03/20 à 745.27 EUR au 31/03/2021, la performance du fonds GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE-N s'établit *à 4.97% contre +5.20% pour l'indice de référence.*
Sur la période, la valeur liquidative des parts G est passée de 12703.35 EUR au 31/03/20 à 13344.59 EUR au 31/03/2021, la performance du fonds GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE-G *s'établit à 5.81% contre +5.20% pour l'indice de référence.*

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	**Mouvements ("Devise de comptabilité")**	
	Acquisitions	**Cessions**
GROUPAMA MONETAIRE IC	2 585 215,90	2 671 319,01
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.625% 15-04-23	1 370 518,36	
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.7% 25-07-30	957 370,47	287 974,74
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.65% 01-12-30	696 640,00	325 878,00
UNIT KING 0.125% 22-11-36 IND	893 533,41	
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-10-24	834 822,35	
ROYA DESP 1.0% 30-11-30	220 055,38	591 115,91
ETAT 3.15% 10/02		801 710,37
SPAIN IL BOND 0.7% 30-11-33	476 653,83	251 779,82
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-07-30	714 087,01	

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions :
  - o Mises en pensions :
- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 63 783 681,92**
  - o Change à terme : 50 220 423,31
  - o Future : 13 563 258,61
  - o Options :
  - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	CREDIT AGRICOLE CIB GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD J.P.MORGAN AG FRANCFORT NATIXIS ROYAL BANK OF CANADA PARIS SOCIETE GENERALE SA

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITE DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.
Elle se décompose comme suit :
- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.
Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.
Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.
Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.
Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.
Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.
Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.
Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site http:/www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas de titres gérés par le groupe GROUPAMA et ses filiales.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site http:/www.groupama-am.fr et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

1 – Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

1.1. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017.

Groupama Asset Management gérait, au 31 décembre 2020, 108.6 Mrds d'actifs dont 17% de FIA, 25% d'OPCVM et 58% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
- Opérations
- Juridique
- Marketing
- Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

1.2. Composition de la rémunération

1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle fait l'objet d'une vraie flexibilité et résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

1.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs

- Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre).
- Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluri-annuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
- Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients
- Les objectifs qualitatifs permettent :
- De limiter le poids de la performance strictement financière
- D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...

- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations.

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+1 au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.
Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants-droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.
Ce Comité est composé des personnes suivantes :
Christian Ferry, Président
Muriel Faure
Cyril Roux
Pierrette Lévêque

Ce Comité a pour objectifs :
- De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :

(le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
(la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
D'évaluer un certain nombre de scenarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des évènements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori.

1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en oeuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2020 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2019 ont été clôturées. Trois recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2020.

Masse salariale 2020	26 762 374 euros
Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2019	*6 459 435 euros*
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2016 et versé en 2020 (3è tiers)	*236 432 euros*
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2020 (2è tiers)	*210 087 euros*
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2020 (1er tiers)	*226 975 euros*

La Masse Salariale 2020 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 91 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2020 de l'ensemble du personnel Identifié	14 826 782 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (54 collaborateurs)	*7 822 602 euros*
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	*7 004 180 euros*

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT
25 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS

sur le site internet : http//www.groupama-am.com.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2021

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Groupama Asset Management

25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2021

Aux porteurs de parts du FCP GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Deloitte.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Deloitte.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

Deloitte.

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 13 juillet 2021

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie GAITTE

Jean-Marc LECAT

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 31/03/2021 *en* EUR

ACTIF

	31/03/2021	31/03/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**63 804 957,14**	**51 459 709,43**
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	**61 993 628,11**	**49 564 045,23**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	61 993 628,11	49 564 045,23
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	**1 751 113,35**	**1 690 345,66**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 751 113,35	1 690 345,66
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	**60 215,68**	**205 318,54**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	60 215,68	124 455,53
Autres opérations		80 863,01
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**50 593 702,84**	**47 299 341,75**
Opérations de change à terme de devises	50 220 423,31	46 638 913,32
Autres	373 279,53	660 428,43
COMPTES FINANCIERS	**211 364,60**	**1 036 355,13**
Liquidités	211 364,60	1 036 355,13
TOTAL DE L'ACTIF	**114 610 024,58**	**99 795 406,31**

PASSIF

	31/03/2021	31/03/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	61 719 268,03	51 048 934,34
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	148,30	149,47
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	843 934,07	-52 175,65
Résultat de l'exercice (a,b)	259 716,80	275 893,90
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**62 823 067,20**	**51 272 802,06**
* *Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**60 675,28**	**258 453,74**
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	60 675,28	258 453,74
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	60 675,28	124 538,73
Autres opérations		133 915,01
DETTES	**50 693 808,00**	**47 434 145,20**
Opérations de change à terme de devises	50 653 572,12	46 903 016,97
Autres	40 235,88	531 128,23
COMPTES FINANCIERS	**1 032 474,10**	**830 005,31**
Concours bancaires courants	1 032 474,10	830 005,31
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**114 610 024,58**	**99 795 406,31**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/03/2021 *en* EUR

	31/03/2021	31/03/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FBTP BTP 0621	746 550,00	
EUR XEUR EUFF S 0620		154 910,00
XEUR FOAT EUR 0620		334 420,00
XEUR FOAT EUR 0621	485 850,00	
XEUR FGBM BOB 0621	2 161 280,00	
XEUR FGBL BUN 0620		3 450 200,00
FGBL BUND 10A 0621	513 840,00	
TY CBOT YST 1 0620		379 186,60
US 10Y ULT 0621	489 024,08	
CBOT USUL 30A 0620		404 420,14
CBOT USUL 30A 0621	462 568,07	
XSFE XT AUSTR 0620		3 293 256,06
XSFE XT AUSTR 0621	4 480 458,14	
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps d'inflation		
INFLAT 1.115 BNP		2 350 000,00
INFLAT 0.975 BNP		2 350 000,00
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SIMEX MINIJGB 0620		773 213,83
SIMEX MINIJGB 0621	1 162 310,34	
XEUR FBTS BTP 0621	113 160,00	
XEUR FGBS SCH 0621	1 569 400,00	
FV CBOT UST 5 0620		685 448,28
FV CBOT UST 5 0621	629 918,53	
LIF LIFFE LG GI 0620		461 713,19
LIFFE LG GILT 0621	748 899,45	
XEUR FBTP BTP 0620		565 640,00
XEUR FGBM BOB 0620		3 380 250,00
CBO CBFT CBOT Y 0620		853 212,58
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 31/03/2021 *en* EUR

	31/03/2021	31/03/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 959,18	2 441,39
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	466 087,13	531 225,70
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**468 046,31**	**533 667,09**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		49 737,00
Charges sur dettes financières	6 050,95	5 335,84
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**6 050,95**	**55 072,84**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**461 995,36**	**478 594,25**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	226 292,53	217 586,90
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**235 702,83**	**261 007,35**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	24 013,97	14 886,55
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**259 716,80**	**275 893,90**

ANNEXES COMPTABLES

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes de valorisation

- **Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger**
  - Valeurs négociées dans la zone Euro et Europe :

=> Dernier cours du jour de valorisation
NB : la place de cotation ISMA ne délivre que des cours veille et jamais de cours jour.

  - Valeurs négociées dans la zone Pacifique et Asie

=> Dernier cours du jour de valorisation

  - Valeurs négociées dans la zone Amérique

=> Dernier cours du jour de valorisation

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publiés officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

- **Titres non négociés sur un marché réglementé**
  - Pour les titres non cotés, ils sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
  - Pour les titres négociés sur un marché non réglementé tel que le marché libre, ils sont évalués sur la base du dernier cours pratiqué sur ce marché.

- **Titres et actions d'OPC**

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

- **Titres de créances négociables**

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :
  - Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.
  - Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
    - sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;

- en l'absence de prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Sauf changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge demeurera constante durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

- **Opérations de gré à gré**
  - La valorisation des swaps de taux s'effectue suivant les mêmes règles que celles des TCN (autres que les BTAN et BTF).
  - Les autres opérations sont valorisées à leur valeur de marché.

- **Opérations à terme ferme et conditionnelles**
  - Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés actions sont évalués au cours de compensation du jour.
  - Les contrats à terme fermes sur les marchés dérivés taux sont évalués au cours de compensation du jour.
  - Les options sur les marchés dérivés actions sont évaluées au cours de clôture du jour.
  - Les options sur les marchés dérivés taux sont évaluées au cours de clôture du jour.

- **Acquisitions et cessions temporaires de titres**
  - Prise en pension

Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.

  - Mise en pension

La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.

  - Prêts de titres

La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des intérêts contractuels.

- **Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :**
  - **Pour les contrats à terme ferme** au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
  - **Pour les contrats à terme conditionnel** en équivalent sous-jacent
  - **Pour les swaps**
    - Swaps de taux adossés ou non adossés
    - Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si Taux Fixe/Taux Variable) ou à taux variable (si Taux Variable/Taux Fixe) au prix du marché.
    - Autres Swaps
    - Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

- **Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe**

Méthode des coupons courus.

- **Méthode de comptabilisation des frais**

Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- une part de revenu des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Information Clé pour L'investisseur (DICI).

Parts IC/D,IC et M :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 0,80 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif : *
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10€ TTC Produit OTC : de 10€ à 150€ ** TTC
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%
** Selon la complexité
*** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion »

Parts N :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1,50 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif : *
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10€ TTC Produit OTC : de 10€ à 150€ ** TTC
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%
** Selon la complexité
*** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion »

Parts G :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net	Taux maximum : 0,70 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif : *
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10€ TTC Produit OTC : de 10€ à 150€ ** TTC
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%
** Selon la complexité
*** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion

Parts R :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats…)	Actif net	Taux maximum : 0,90 % TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif : *
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank France	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10€ TTC Produit OTC : de 10€ à 150€ ** TTC
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC***
Commission de surperformance	Actif net	Néant

* Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%
** Selon la complexité
*** Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion

Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion Par type d'instrument	**Assiette**	**Taux barème**
Actions et assimilés	Prélèvement sur chaque transaction	0,10% TTC
Obligations convertibles	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'entreprise	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'Etat	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Change dont de gré à gré (OTC)	Prélèvement sur chaque transaction	0,005% TTC
Swaps de taux d'intérêt (IRS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,02% TTC
Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Dérivés Listés (par lot)	Prélèvement sur chaque transaction	2 €

Les revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent à l'OPCVM.
Les indemnités, coûts et frais de ces opérations sont facturés par le dépositaire et payés par l'OPCVM.
Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du fonds pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.
La contribution à l'AMF sera prise en charge par le FCP.

Les revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent à l'OPCVM.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Parts GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE G	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE IC/D	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE M	Capitalisation	Capitalisation
Parts GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE N	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/03/2021 *en* EUR

	31/03/2021	31/03/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**51 272 802,06**	**51 217 013,41**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	29 047 670,93	17 747 704,89
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-19 989 695,58	-18 224 465,02
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	378 107,37	1 057 962,91
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-38 575,73	-49 403,27
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	4 939 524,83	4 437 000,86
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-4 592 301,29	-5 553 554,64
Frais de transactions	-7 568,73	-12 647,77
Différences de change	-619 909,25	30 236,84
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 270 558,31	641 787,45
Différence d'estimation exercice N	*6 552 496,33*	*4 281 938,02*
Différence d'estimation exercice N-1	*-4 281 938,02*	*-3 640 150,57*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	145 030,12	-834,81
Différence d'estimation exercice N	*25 745,16*	*-119 284,96*
Différence d'estimation exercice N-1	*119 284,96*	*118 450,15*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-218 278,67	-279 006,14
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	235 702,83	261 007,35
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**62 823 067,20**	**51 272 802,06**

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 392 806,46	5,40
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	58 600 821,65	93,28
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**61 993 628,11**	**98,68**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	9 339 570,29	14,87
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**9 339 570,29**	**14,87**
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	4 223 688,32	6,72
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**4 223 688,32**	**6,72**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	3 392 806,46	5,40					58 600 821,65	93,28
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers			13 999,41	0,02			197 365,19	0,31
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							1 032 474,10	1,64
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	9 339 570,29	14,87						
Autres opérations	4 223 688,32	6,72						

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			1 389 470,95	2,21	6 412 675,44	10,21	9 484 503,75	15,10	44 706 977,97	71,16
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	211 364,60	0,34								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 032 474,10	1,64								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture							2 161 280,00	3,44	7 178 290,29	11,43
Autres opérations					1 682 560,00	2,68	629 918,53	1,00	1 911 209,79	3,04

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 AUD		Devise 2 JPY		Devise 3 GBP		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	1 421 878,77	2,26	1 298 803,01	2,07	20 625 839,27	32,83	25 719 718,91	40,94
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	12 450,26	0,02	132 239,35	0,21	116 935,00	0,19	1 095 660,58	1,74
Comptes financiers	38 383,53	0,06	22 920,59	0,04	13 797,36	0,02	122 263,71	0,19
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	1 597 486,67	2,54	1 319 774,71	2,10	20 285 261,49	32,29	27 451 049,25	43,70
Comptes financiers			1 770,99					
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	4 480 458,14	7,13					951 592,15	1,51
Autres opérations			1 162 310,34	1,85	748 899,45	1,19	629 918,53	1,00

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/03/2021
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	1 294 842,16
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	48 925 581,15
	Souscriptions à recevoir	2 247,00
	Dépôts de garantie en espèces	86 032,53
	Collatéraux	285 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		**50 593 702,84**
DETTES		
	Vente à terme de devise	49 374 234,77
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	1 279 337,35
	Rachats à payer	594,04
	Frais de gestion fixe	39 641,84
TOTAL DES DETTES		**50 693 808,00**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-100 105,16**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE G		
Parts souscrites durant l'exercice	1 173,141	16 079 720,72
Parts rachetées durant l'exercice	-1 176,100	-16 123 239,79
Solde net des souscriptions/rachats	-2,959	-43 519,07
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 152,015	
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE IC/D		
Parts souscrites durant l'exercice	6 235,1210	9 922 565,32
Parts rachetées durant l'exercice	-319,3401	-504 291,85
Solde net des souscriptions/rachats	5 915,7809	9 418 273,47
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	22 711,3702	
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE M		
Parts souscrites durant l'exercice	5 479,424	889 558,52
Parts rachetées durant l'exercice	-9 944,580	-1 579 000,40
Solde net des souscriptions/rachats	-4 465,156	-689 441,88
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	57 857,389	
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE N		
Parts souscrites durant l'exercice	2 894,265	2 155 826,37
Parts rachetées durant l'exercice	-2 375,863	-1 783 163,54
Solde net des souscriptions/rachats	518,402	372 662,83
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 304,008	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE G	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE IC/D	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE M	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE N	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/03/2021
Parts GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE G	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	25 693,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,16
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE IC/D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	143 119,65
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,52
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE M	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	30 120,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,32
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	27 359,08
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,96
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2021
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/03/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2021
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			1 751 113,35
	FR0007082490	GROUPAMA INDEX INFLATION EURO IC	1 751 113,35
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**1 751 113,35**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/03/2021	31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	148,30	149,47
Résultat	259 716,80	275 893,90
Total	**259 865,10**	**276 043,37**

	31/03/2021	31/03/2020
Parts GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE G		
Affectation		
Distribution	102 955,58	113 233,65
Report à nouveau de l'exercice	3,53	3,54
Capitalisation		
Total	**102 959,11**	**113 237,19**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1 152,015	1 154,974
Distribution unitaire	89,37	98,04
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/03/2021	31/03/2020
Parts GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE IC/D		
Affectation		
Distribution	112 648,40	105 140,39
Report à nouveau de l'exercice	3,38	107,04
Capitalisation		
Total	**112 651,78**	**105 247,43**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	22 711,3702	16 795,5893
Distribution unitaire	4,96	6,26
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/03/2021	31/03/2020
Parts GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE M		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	47 506,77	58 235,44
Total	**47 506,77**	**58 235,44**

	31/03/2021	31/03/2020
Parts GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-3 252,56	-676,69
Total	**-3 252,56**	**-676,69**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/03/2021	31/03/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	843 934,07	-52 175,65
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**843 934,07**	**-52 175,65**

	31/03/2021	31/03/2020
Parts GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE G		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	206 883,00	
Capitalisation		-14 273,62
Total	**206 883,00**	**-14 273,62**

	31/03/2021	31/03/2020
Parts GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE IC/D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	479 153,39	-25 783,94
Total	**479 153,39**	**-25 783,94**

	31/03/2021	31/03/2020
Parts GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE M		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	124 702,98	-10 123,00
Total	**124 702,98**	**-10 123,00**

	31/03/2021	31/03/2020
Parts GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	33 194,70	-1 995,09
Total	**33 194,70**	**-1 995,09**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Actif net Global en EUR	**110 070 723,84**	**59 169 071,95**	**51 217 013,41**	**51 272 802,06**	**62 823 067,20**
Parts GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE G en EUR					
Actif net	9 589 165,34	9 545 432,17	108 427,99	14 672 047,43	15 373 172,12
Nombre de titres	754,858	754,858	8,619	1 154,974	1 152,015
Valeur liquidative unitaire	12 703,27	12 645,33	12 580,11	12 703,35	13 344,59
+/- values nettes unitaire non distribuées					179,58
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	577,34	1 262,86	-599,06	-12,35	
Distribution unitaire sur résultat (*)	121,62	87,76	114,16	98,04	89,37
Crédit d'impôt unitaire	29,49				(*)
Parts GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE IC/D en EUR					
Actif net	29 696 982,85	29 128 127,44	35 311 371,44	25 106 093,89	35 653 944,04
Nombre de titres	19 861,8103	19 621,8665	23 844,2155	16 795,5893	22 711,3702
Valeur liquidative unitaire	1 495,18	1 484,47	1 480,91	1 494,80	1 569,87
+/- values nettes unitaire non distribuées					21,09
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	67,72	148,57	-70,49	-1,53	
Distribution unitaire sur résultat (*)	9,39	5,59	8,78	6,26	4,96
Crédit d'impôt unitaire					(*)

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

	31/03/2017	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
Parts GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE M en EUR					
Actif net	69 947 581,64	19 884 070,85	13 304 212,48	9 516 911,64	9 333 559,93
Nombre de titres	467 879,715	132 505,901	88 620,363	62 322,545	57 857,389
Valeur liquidative unitaire	149,49	150,06	150,12	152,70	161,32
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,76	14,88	-7,14	-0,16	2,15
Capitalisation unitaire sur résultat	1,21	0,83	1,15	0,93	0,82
Parts GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE N en EUR					
Actif net	836 994,01	611 441,49	2 493 001,50	1 977 749,10	2 462 391,11
Nombre de titres	1 181,928	865,466	3 548,918	2 785,606	3 304,008
Valeur liquidative unitaire	708,15	706,48	702,46	709,98	745,27
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	32,17	70,41	-33,48	-0,71	10,04
Capitalisation unitaire sur résultat	1,35	-0,38	1,17	-0,24	-0,98

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLEM 0.5% 15-04-30 IND	EUR	200 000	258 429,65	0,41
TOTAL ALLEMAGNE			**258 429,65**	**0,41**
ARABIE SAOUDITE				
SAUDI INTERNATIONAL BOND 2.375% 26-10-21	USD	500 000	434 646,71	0,70
TOTAL ARABIE SAOUDITE			**434 646,71**	**0,70**
AUSTRALIE				
AUSTRALIA 2.5% 20/09/2030	AUD	273 000	274 977,00	0,44
AUSTRALIA 3% 09/25 I	AUD	1 075 000	1 047 085,59	1,66
TOTAL AUSTRALIE			**1 322 062,59**	**2,10**
CANADA				
CANADA 1.5% 01/12/2044 INDEX	CAD	94 000	98 010,35	0,15
CANADA 2% 01/12/2041 I	CAD	94 000	108 845,48	0,17
CANADA 3% 01/12/36 IND	CAD	219 000	294 426,64	0,47
CANADA I 4.25% 01/12/21	CAD	200 000	238 128,24	0,38
CANADIAN GOVERNMENT REAL RETURN BOND 0.5% 01-12-50	CAD	100 000	77 822,43	0,13
CANA G 1.25% 01-12-47 IND	CAD	191 000	183 202,94	0,29
TOTAL CANADA			**1 000 436,08**	**1,59**
DANEMARK				
DENMARK GOVERNMENT BOND 0.5% 15-11-29	DKK	750 000	106 682,09	0,18
DENMARK IL GOVERNMENT BOND 0.1% 15-11-30	DKK	2 000 000	323 021,97	0,51
TOTAL DANEMARK			**429 704,06**	**0,69**
ESPAGNE				
ROYA DESP 1.0% 30-11-30	EUR	540 000	689 780,20	1,10
SECRETARA GENERAL DEL TESORO 1.2% 31-10-40	EUR	50 000	52 341,58	0,09
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.25% 31-10-30	EUR	50 000	54 899,84	0,09
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.7% 31-10-48	EUR	35 000	47 777,58	0,07
SPAIN IL BOND 0.15% 30-11-23	EUR	47 000	51 018,85	0,08
SPAIN IL BOND 0.65% 30-11-27	EUR	425 000	509 619,83	0,81
SPAIN IL BOND 0.7% 30-11-33	EUR	405 000	507 330,48	0,80
TOTAL ESPAGNE			**1 912 768,36**	**3,04**
ETATS-UNIS				
INTL BK FOR RECONS DEVELOP 2.8% 12-01-22	AUD	150 000	99 816,18	0,16
TII 0 1/8 07/15/24	USD	540 000	547 793,95	0,87
UNITED STATES OF AME 0.25% IND 15/01/25	USD	950 000	970 913,17	1,55
UNITED STATES OF AMERICA 0.125% 15-01-30	USD	1 050 000	984 136,92	1,56
UNITED STATES OF AMERICA 3.625% 15-04-28	USD	400 000	750 957,13	1,20
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-01-31	USD	300 000	276 599,17	0,44
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-07-26	USD	448 800	455 892,62	0,73
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-07-30	USD	750 000	708 075,44	1,13
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-10-24	USD	875 000	822 233,77	1,31
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-10-25	USD	500 000	467 776,33	0,74
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.25% 15-02-50	USD	90 000	81 792,55	0,13

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.25% 15-07-29	USD	300 000	287 745,49	0,46
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.375% 15-01-27 IND	USD	200 000	203 576,93	0,32
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.625% 15-04-23	USD	1 500 000	1 433 639,72	2,28
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.75% 15-07-28	USD	320 000	324 237,51	0,51
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.875% 15-01-29	USD	180 000	182 404,29	0,29
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.875% 15-02-47	USD	490 900	547 265,29	0,87
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.0% 15-02-48	USD	450 000	507 382,45	0,81
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.0% 15-02-49	USD	295 000	328 205,96	0,52
UNIT STAT 0.125% 15-01-22 IND	USD	300 000	301 604,47	0,48
UNIT STAT 0.375% 15-07-25 IND	USD	970 000	1 004 218,18	1,60
UNIT STAT 0.625% 15-01-26 IND	USD	925 000	965 411,72	1,53
UNIT STAT 1.0% 15-02-46 IND	USD	354 000	409 214,85	0,65
UNIT STAT FIX 15-02-45 IND	USD	274 000	301 102,53	0,48
US TREASURY 0.625% 01/24	USD	1 298 900	1 345 681,43	2,15
US TREASURY I 0,125% 15/01/2023	USD	600 000	606 997,95	0,97
US TREASURY I 0,125% 15/07/2022	USD	523 700	527 243,77	0,84
US TREASURY I 0,375% 15/07/2023	USD	1 000 000	1 024 558,00	1,63
US TREASURY I 0,625% 15/02/2043	USD	299 200	328 503,88	0,53
US TREASURY I 0,75% 15/05/2042	USD	224 400	256 623,07	0,41
US TREASURY I 1,75% 15/01/2028	USD	1 105 100	1 417 799,69	2,26
US TREASURY I 2,125% 15/02/2040	USD	224 400	333 105,96	0,53
US TREASURY I 2,125% 15/02/2041	USD	299 200	442 246,88	0,70
US TREASURY I 2,375% 15/01/2025	USD	374 000	519 826,29	0,83
US TREASURY I 2,375% 15/01/2027	USD	794 800	1 079 631,63	1,72
US TREASURY I 2,5% 15/01/2029	USD	615 000	819 903,57	1,30
US TREASURY I 2% 15/01/2026	USD	277 300	368 962,66	0,59
US TREASURY I 3,375% 15/04/2032	USD	90 000	166 382,80	0,26
US TREASURY I 3,875% 15/04/2029	USD	200 000	385 374,10	0,61
US TREASURY INDX 1.375% 02/44	USD	149 200	186 899,99	0,30
TOTAL ETATS-UNIS			**22 771 738,29**	**36,25**
FRANCE				
CADES 1.5% i 25/07/2021	EUR	281 000	315 275,35	0,50
ETAT 3.15% 10/02	EUR	50 000	102 915,41	0,16
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 0.1% 01-03-25	EUR	100 000	111 069,41	0,18
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 0.1% 01-03-26	EUR	300 000	328 512,35	0,52
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 0.1% 01-03-36	EUR	50 000	59 924,02	0,09
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 0.1% 25-07-36	EUR	147 000	184 727,40	0,30
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 0.1% 25-07-47	EUR	300 000	412 300,93	0,66
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-29	EUR	1 215 000	1 396 669,34	2,22
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25-07-31	EUR	500 000	585 233,27	0,93
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.7% 25-07-30	EUR	525 000	676 339,93	1,08
FRANCE OAT 1.8% 25/07/2040	EUR	163 000	321 222,54	0,51
FRENCH REP 2.1% 25-07-23 IND	EUR	50 000	63 102,61	0,10
FRTR 0 1/4 07/25/24	EUR	20 000	22 968,20	0,04
OATE 1,85%11-25072027 INDX	EUR	100 000	140 528,88	0,22
TOTAL FRANCE			**4 720 789,64**	**7,51**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IRLANDE				
IRELAND GOVERNMENT BOND 0.2% 18-10-30	EUR	150 000	153 487,73	0,24
IRLANDE 2.0% 18-02-45	EUR	75 000	98 753,65	0,17
TOTAL IRLANDE			**252 241,38**	**0,41**
ITALIE				
BTPS 2.35 09/15/24	EUR	50 000	59 765,28	0,10
ITALIE 1.25% 15/09/32 IND	EUR	435 000	547 904,29	0,87
ITALIE 2.55% 15/09/2041	EUR	120 000	211 796,25	0,33
ITALIE 3.10% 15/09/26 INDEXEE	EUR	150 000	206 896,69	0,33
ITALIE BTP ei 2.35% 15/09/2035	EUR	176 000	307 666,88	0,49
ITALIE EI 2.60% 09/23	EUR	660 000	874 847,76	1,39
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.1% 15-05-23	EUR	94 000	100 179,26	0,16
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.4% 15-05-30	EUR	560 000	621 321,69	0,99
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.65% 15-05-26	EUR	350 000	381 378,35	0,61
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.3% 15-05-28	EUR	400 000	484 048,16	0,77
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.65% 01-12-30	EUR	400 000	440 588,62	0,70
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.85% 01-09-49	EUR	100 000	151 333,63	0,24
TOTAL ITALIE			**4 387 726,86**	**6,98**
JAPON				
JAPA GOVT 0.1% 10-03-26 IND	JPY	164 600 000	1 298 803,01	2,07
TOTAL JAPON			**1 298 803,01**	**2,07**
MEXIQUE				
ETAT DU MEXI 3.375% 23-02-31	EUR	100 000	115 458,36	0,19
TOTAL MEXIQUE			**115 458,36**	**0,19**
NORVEGE				
NORWAY GOVERNMENT BOND 1.75% 06-09-29	NOK	1 700 000	175 844,06	0,28
TOTAL NORVEGE			**175 844,06**	**0,28**
PHILIPPINES				
PHILIPPINE GOVERNMENT INTL BOND 3.0% 01-02-28	USD	200 000	181 202,53	0,29
TOTAL PHILIPPINES			**181 202,53**	**0,29**
POLOGNE				
POLAND 3% 15-01-24 EMTN	EUR	150 000	165 077,63	0,26
TOTAL POLOGNE			**165 077,63**	**0,26**
PORTUGAL				
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 0.475% 18-10-30	EUR	250 000	256 590,58	0,40
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 1.95% 15-06-29	EUR	100 000	117 018,03	0,19
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.125% 17-10-28	EUR	500 000	586 297,74	0,94
PORTUGAL REPUBLIQUE 4.1% 15-02-45	EUR	35 000	57 852,78	0,09
TOTAL PORTUGAL			**1 017 759,13**	**1,62**
ROUMANIE				
ROUMANIE 2.875% 26-05-28	EUR	86 000	97 137,14	0,15
TOTAL ROUMANIE			**97 137,14**	**0,15**
ROYAUME-UNI				
1.25 I-L UK TSY 11/27	GBP	262 000	611 490,26	0,98
ANGLETERRE 0.375% 22/03/2062	GBP	210 000	742 213,46	1,18
ANGLETERRE 0.5% 22/03/2050 SERIE 3MO	GBP	170 000	543 151,80	0,87

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ANGLETERRE 0.75% 22/11/2047	GBP	215 000	711 216,34	1,13
ANGLETERRE 2.50% 17/07/2024 INDEXEE	GBP	140 000	587 779,35	0,94
ANGLETERRE 4.125% I 22/07/30	GBP	325 000	1 422 053,34	2,27
NTW RAIL 1.375% 22/11/37 *GBP	GBP	100 000	300 558,20	0,48
ROYAUME-UNI 0.125% 03/44 INDX	GBP	234 000	549 367,46	0,87
ROYAUME-UNI 1.125%07-221137 INDX	GBP	335 000	982 355,23	1,56
ROYAUME-UNI 1.25%05-221155 INDX	GBP	190 000	884 843,12	1,41
ROYAUME-UNI 1.25%08-221132 INDX	GBP	340 000	825 951,54	1,31
ROYAUME-UNI 2%02-260135 INDX	GBP	342 000	1 161 873,17	1,84
TSY 0.125% 22/03/2029	GBP	385 000	703 545,77	1,12
TSY 0.125% 22/03/2068	GBP	225 000	825 121,10	1,31
TSY 0 1/8% 2024 I/L GILT	GBP	140 000	220 328,46	0,35
TSY IL GILT 0.125% 22-03-58	GBP	300 000	853 148,24	1,36
TSY IL GILT 0.25% 22-03-52 IND	GBP	285 000	790 688,31	1,26
TSY IL GILT 0.625% 22-11-42	GBP	285 000	817 384,27	1,30
TSY IL GILT 0.75% 22-03-34 IND	GBP	230 000	510 091,84	0,82
UK TREASURY 0.625% 22/03/2040 INDEX	GBP	350 000	934 223,47	1,48
UK TSY (RPI INDEX) 0.125 18-41 10/08S	GBP	470 000	920 976,65	1,46
UNITED KINGDOM GILT INFLATION LINKED 0.125% 10-08-28	GBP	500 000	768 431,93	1,22
UNITED KINGDOM GILT INFLATION LINKED 0.125% 10-08-48	GBP	241 000	539 148,58	0,86
UNITED KINGDOM GILT INFLATION LINKED 0.125% 22-03-46	GBP	215 000	490 841,58	0,78
UNITED KINGDOM GILT INFLATION LINKED 0.125% 22-11-56	GBP	230 000	616 862,80	0,98
UNIT KING 0.125% 22-03-26 IND	GBP	231 000	361 384,49	0,58
UNIT KING 0.125% 22-11-36 IND	GBP	665 000	1 300 422,02	2,07
UNIT KING GIL 0.125% 22-11-65	GBP	200 000	650 386,49	1,04
TOTAL ROYAUME-UNI			**20 625 839,27**	**32,83**
SUEDE				
ROYAUME DE SUEDE 0.125% INDX 01/06/32	SEK	1 700 000	211 715,32	0,33
SUEDE 3,50% 01/12/28 NR3104	SEK	1 650 000	302 535,75	0,48
SWEDEN INFLATION LINKED BOND 0.125% 01-06-30	SEK	2 750 000	311 712,29	0,50
TOTAL SUEDE			**825 963,36**	**1,31**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**61 993 628,11**	**98,68**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			**61 993 628,11**	**98,68**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
GROUPAMA INDEX INFLATION EURO IC	EUR	945	1 751 113,35	2,79
TOTAL FRANCE			**1 751 113,35**	**2,79**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**1 751 113,35**	**2,79**
TOTAL Organismes de placement collectif			**1 751 113,35**	**2,79**
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CBOT USUL 30A 0621	USD	-3	26 402,83	0,04

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FGBL BUND 10A 0621	EUR	-3	-450,00	
FV CBOT UST 5 0621	USD	6	-7 537,96	-0,01
LIFFE LG GILT 0621	GBP	5	-7 160,89	-0,01
SIMEX MINIJGB 0621	JPY	10	-2 132,89	
US 10Y ULT 0621	USD	-4	18 000,72	0,03
XEUR FBTP BTP 0621	EUR	-5	-5 000,00	-0,01
XEUR FBTS BTP 0621	EUR	1	140,00	
XEUR FGBM BOB 0621	EUR	16	1 920,00	
XEUR FGBS SCH 0621	EUR	14		
XEUR FOAT EUR 0621	EUR	-3	240,00	
XSFE XT AUSTR 0621	AUD	-6	1 323,35	
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**25 745,16**	**0,04**
TOTAL Engagements à terme fermes			**25 745,16**	**0,04**
TOTAL Instrument financier à terme			**25 745,16**	**0,04**
Appel de marge				
APPEL MARGE JP MORGA	GBP	6 100	7 160,89	0,01
APPEL MARGE JP MORGA	JPY	277 000	2 132,89	
APPEL MARGE JP MORGA	EUR	2 895	2 895,00	0,01
APPEL MARGE JP MORGA	USD	-43 327,9	-36 865,40	-0,06
APPEL MARGE JP MORGA	AUD	-2 358,08	-1 528,14	
TOTAL Appel de marge			**-26 204,76**	**-0,04**
Créances			**50 593 702,84**	**80,53**
Dettes			**-50 693 808,00**	**-80,69**
Comptes financiers			**-821 109,50**	**-1,31**
Actif net			**62 823 067,20**	**100,00**

Parts GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE IC/D	**EUR**	**22 711,3702**	**1 569,87**
Parts GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE G	**EUR**	**1 152,015**	**13 344,59**
Parts GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE M	**EUR**	**57 857,389**	**161,32**
Parts GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE N	**EUR**	**3 304,008**	**745,27**

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE G

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL				

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE IC/D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL				

7. ANNEXE(S)

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE

Part I, C/D - Code ISIN : FR0010263533

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Obligations et autres titres de créance internationaux "

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Barclays Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

Indicateur de référence : Barclays Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le processus d'investissement associe :

- l'allocation pays et le directionnel taux.
- la sélection de titres : le portefeuille est optimisé en termes de sélection émetteurs et de titres.
- la diversification du portefeuille au travers des dérivés de taux d'inflation, d'obligations nominales, des devises et d'obligations émises par des pays hors de l'indice de référence en devises locales ou en devises fortes.

L'actif de l'OPCVM est composé d'obligations indexées sur l'inflation pour 50% minimum de l'actif net.

L'OPCVM est investi à hauteur de 75% minimum de l'actif net en titres issus d'émetteurs souverains ou d'organismes quasi gouvernementaux (garantie explicite de l'Etat) bénéficiant d'une notation Investment Grade (titres présentant une notation supérieure ou égale à BBB- selon l'échelle de l'agence Standard & Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion).
La part des titres privés représente au maximum 25% de l'actif net.
Le total des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) ne pourra pas excéder 25 % de l'actif net.

La fourchette de sensibilité se situe entre 5 et 15.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques de taux, de crédit et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, procéder à des opérations de d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, — A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible — rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation ou défaillance de la qualité de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre. L'investissement dans des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) dont la notation est basse augmente davantage ce risque.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE

Part I, C - Code ISIN : FR0013045317

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Obligations et autres titres de créance internationaux "

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Barclays Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

Indicateur de référence : Barclays Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le processus d'investissement associe :

- l'allocation pays et le directionnel taux.
- la sélection de titres : le portefeuille est optimisé en termes de sélection émetteurs et de titres.
- la diversification du portefeuille au travers des dérivés de taux d'inflation, d'obligations nominales, des devises et d'obligations émises par des pays hors de l'indice de référence en devises locales ou en devises fortes.

L'actif de l'OPCVM est composé d'obligations indexées sur l'inflation pour 50% minimum de l'actif net.

L'OPCVM est investi à hauteur de 75% minimum de l'actif net en titres issus d'émetteurs souverains ou d'organismes quasi gouvernementaux (garantie explicite de l'Etat) bénéficiant d'une notation Investment Grade (titres présentant une notation supérieure ou égale à BBB- selon l'échelle de l'agence Standard & Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion).
La part des titres privés représente au maximum 25% de l'actif net.
Le total des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) ne pourra pas excéder 25 % de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques de taux, de crédit et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC français ou européens jusqu'à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques de taux, de crédit et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, procéder à des opérations de d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des revenus : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, → A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible → rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation ou défaillance de la qualité de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre. L'investissement dans des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) dont la notation est basse augmente davantage ce risque.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE

Part M, C - Code ISIN : FR0010696583

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Obligations et autres titres de créance internationaux "

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Barclays Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

Indicateur de référence : Barclays Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le processus d'investissement associe :

- l'allocation pays et le directionnel taux.
- la sélection de titres : le portefeuille est optimisé en termes de sélection émetteurs et de titres.
- la diversification du portefeuille au travers des dérivés de taux d'inflation, d'obligations nominales, des devises et d'obligations émises par des pays hors de l'indice de référence en devises locales ou en devises fortes.

L'actif de l'OPCVM est composé d'obligations indexées sur l'inflation pour 50% minimum de l'actif net.

L'OPCVM est investi à hauteur de 75% minimum de l'actif net en titres issus d'émetteurs souverains ou d'organismes quasi gouvernementaux (garantie explicite de l'Etat) bénéficiant d'une notation Investment Grade (titres présentant une notation supérieure ou égale à BBB- selon l'échelle de l'agence Standard & Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion).
La part des titres privés représente au maximum 25% de l'actif net.
Le total des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) ne pourra pas excéder 25 % de l'actif net.

La fourchette de sensibilité se situe entre 5 et 15.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques de taux, de crédit et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, procéder à des opérations de d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des revenus : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, ← → A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible — rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation ou défaillance de la qualité de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre. L'investissement dans des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) dont la notation est basse augmente davantage ce risque.
- Risque de contrepartie :Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE

Part N, C - Code ISIN : FR0010696617

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Obligations et autres titres de créance internationaux "

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Barclays Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

Indicateur de référence : Barclays Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le processus d'investissement associe :

- l'allocation pays et le directionnel taux.
- la sélection de titres : le portefeuille est optimisé en termes de sélection émetteurs et de titres.
- la diversification du portefeuille au travers des dérivés de taux d'inflation, d'obligations nominales, des devises et d'obligations émises par des pays hors de l'indice de référence en devises locales ou en devises fortes.

L'actif de l'OPCVM est composé d'obligations indexées sur l'inflation pour 50% minimum de l'actif net.

L'OPCVM est investi à hauteur de 75% minimum de l'actif net en titres issus d'émetteurs souverains ou d'organismes quasi gouvernementaux (garantie explicite de l'Etat) bénéficiant d'une notation Investment Grade (titres présentant une notation supérieure ou égale à BBB- selon l'échelle de l'agence Standard & Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion).
La part des titres privés représente au maximum 25% de l'actif net.
Le total des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) ne pourra pas excéder 25 % de l'actif net.

La fourchette de sensibilité se situe entre 5 et 15.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques de taux, de crédit et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, procéder à des opérations de d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, → A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible → rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation ou défaillance de la qualité de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre. L'investissement dans des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) dont la notation est basse augmente davantage ce risque.
- Risque de contrepartie :Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Groupama
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE

Part G, C/D - Code ISIN : FR0010892109

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

Objectifs et politique d'investissement

Classification : OPCVM " Obligations et autres titres de créance internationaux "

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Barclays Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

Indicateur de référence : Barclays Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le processus d'investissement associe :

- l'allocation pays et le directionnel taux.
- la sélection de titres : le portefeuille est optimisé en termes de sélection émetteurs et de titres.
- la diversification du portefeuille au travers des dérivés de taux d'inflation, d'obligations nominales, des devises et d'obligations émises par des pays hors de l'indice de référence en devises locales ou en devises fortes.

L'actif de l'OPCVM est composé d'obligations indexées sur l'inflation pour 50% minimum de l'actif net.

L'OPCVM est investi à hauteur de 75% minimum de l'actif net en titres issus d'émetteurs souverains ou d'organismes quasi gouvernementaux (garantie explicite de l'Etat) bénéficiant d'une notation Investment Grade (titres présentant une notation supérieure ou égale à BBB- selon l'échelle de l'agence Standard & Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion).
La part des titres privés représente au maximum 25% de l'actif net.
Le total des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) ne pourra pas excéder 25 % de l'actif net.

La fourchette de sensibilité se situe entre 5 et 15.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques de taux, de crédit et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, procéder à des opérations de d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des revenus : Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, — A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible — rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation ou défaillance de la qualité de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre. L'investissement dans des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) dont la notation est basse augmente davantage ce risque.
- Risque de contrepartie :Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.